
Date de Convocation

27/11/2024

Date d’Affichage

28/11/2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 17

Présents 13

Votants 15

OBJET :

**Sollicitation d’une
subvention Fonds Vert
« Renaturation des
villes et villages » pour
le réaménagement et la
renaturation du centre-
bourg d’Ennevelin**

L’an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre à 19h00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel DUPONT

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ, Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Anne DAMIE, Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Emilie VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire du 28 décembre 2023 relative à la gestion 2024 du fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires,

Considérant que dans le cadre du fonds d’accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert), des dotations proposées par l’Etat s’adressent aux collectivités territoriales souhaitant bénéficier de subvention pour intensifier leur transition écologique,

Considérant que le Fonds vert propose une catégorie « renaturation des villes et villages » permettant de soutenir des projets luttant contre les vulnérabilités des espaces urbanisés en créant des espaces de nature en ville ; que cette renaturation doit participer à l’adaptation des espaces urbanisés aux impacts du changement climatique, en réduisant les vulnérabilités grâce aux solutions fondées sur la nature (végétalisation, déminéralisation, gestion intégrée des eaux de pluie...)

Considérant que le projet de réaménagement et de renaturation du Centre Bourg répond parfaitement à cette volonté de renaturer des espaces urbanisés, en vue d’introduire plus de biodiversité en ville, de gérer les eaux pluviales et de réduire les îlots de chaleur urbains.

Considérant que ce projet, qui englobe la place Jean Moulin, la rue de la Reine et la rue Pierre et Marie Curie, a été estimé à 1 299 125 € HT à la phase AVP.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

Sollicite auprès de l’Etat et en particulier du Fonds vert une subvention à hauteur de 25 % du montant HT du projet soit 324 781,25 €

Adopte le plan de financement suivant :

Détail des dépenses	Montants HT
Travaux place de la mairie	914 355,00 €
Travaux rue Pierre et Marie Curie	188 295,00 €
Travaux rue de la Reine	196 475,00 €
Total HT des dépenses	1 299 125,00 €

Détail des recettes	Montants
Fonds vert (25 % du HT)	324 781,25 €
Autofinancement (75% du HT)	974 343,75 €
Total des recettes	1 299 125,00 €

Autorise le maire à signer tous les documents afférents à cette demande.

Fait et délibéré à Ennevelin,
le 5 décembre 2024
Le Maire,
Michel DUPONT



Secrétaire de séance
Aurore PENNORS

